

ANNONCES LEGALES

AVIS AU PUBLIC

Commune de Corcoué sur Logne

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté en date du 30 septembre 2020, le maire de Corcoué sur Logne a prescrit une modification n°2 du Plan local d'urbanisme de la commune de Corcoué sur Logne.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Corcoué sur Logne pendant 34 jours consécutifs du 22 octobre 2020 à 9 h au 24 novembre 2020 inclus à 17 h, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit : lundi – mercredi – vendredi : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00, mardi et jeudi : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 17h00, samedi : 9h00 – 12h00.

Les éléments seront également mis en ligne sur le site internet de la commune : www.corcoue-sur-logne.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles pourront également être adressées :

- soit par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique, à la mairie, 11 rue Lejeune – 44650 CORCOUE SUR LOGNE.

- soit par voie électronique, à l'attention du commissaire-enquêteur : les courriels doivent être transmis via l'adresse : enquetepublique@mairiecorcoue.fr

M. Pierre Bachellerie, désigné commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie les jours suivants : jeudi 22 octobre de 9 h à 12h, jeudi 29 octobre de 14 h à 17 h, samedi 14 novembre de 9 h à 12 h et mardi 24 novembre de 14 h à 17 h.

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour établir son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra les consulter à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.